

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BÉNOVIE DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 18h00, en session ordinaire, à l'Espace Lawrence Durrell, à Sommières, sous la présidence de Madame MARTIN-GUIGNERY.

Date de convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage de la convocation : 31 mars 2023

Nombre de délégués titulaires : 13

Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 9

Votants : 11

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Boisseron : Corinne PEYRARD.

Saussines : Gérard ESPINOSA, Michel GACHES.

Sommières : Patrick CAMPABADAL Serge CODEMO, Arlette SCHNEIDER, Jean-François LOUVET.

Villevieille : Marc BERTHE, Christel MARTIN – GUIGNERY.

- **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

Néant

- **MEMBRES EXCUSES**

Boisseron : Bernard BRIDIER, Jean REVERSAT (**procuration à Corinne PEYRARD**), Loïc FATACCIOLI (suppléant).

Saussines : Pauline MIQUEL, Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).

Sommières : Ombeline MERCEREAU suppléé par Jean-François LOUVET.

Villevieille : Philippe RENO (**procuration à Marc BERTHE**), Jean-Louis MAILLE (suppléant).

- **SECRETAIRE DE SEANCE**

Serge CODEMO.

- **INTERVENANTS**

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.

A / DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Serge CODEMO est désigné secrétaire de séance.

B / APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 9 MARS 2023

Madame la Présidente informe les membres du Comité Syndical que :

- Le procès-verbal de la séance a été transmis aux délégués et publié le 10 mars 2023 ;
- La liste des délibérations de la séance a été publiée le 10 mars 2023 ;
- Les délibérations ont été réceptionnées en Préfecture le 10 mars 2023.

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 9 mars 2023.

C/ DECISIONS DE LA PRESIDENTE PRISES DANS LE CADRE DE SA DELEGATION DE POUVOIR

Le tableau suivant synthétise les décisions prises par Mme la Présidente dans le cadre de sa délégation, depuis la dernière séance du Comité Syndical.

N ° de la décision	Date de la décision	Décision	Prestataire retenu	Montant HT	Montant TTC
2023-05	14-mars-23	Impasse du château - Saussines : travaux de renouvellement d'une canalisation et création d'un nouveau branchement (accord-cadre BC T102)	CISE TP	24 300,90 €	29 161,08 €
2023-06	14-mars-23	Travaux av. F. Mistral – Boisseron : essais avant réception (accord-cadre BC E102)	MP3D	784,60 €	941,52 €

D/ ORDRE DU JOUR

Madame la Présidente rappelle l'ordre du jour transmis en date du 31 mars 2023 :

1. **Approbation du budget primitif pour l'exercice 2023 ;**
2. **Approbation du RPQS du service d'assainissement collectif relatif à l'exercice 2022 ;**

Questions diverses.

2023-04.01) APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Madame la Présidente présente le projet de budget primitif de l'exercice 2023, établi conformément aux décisions prises lors du débat d'orientation budgétaire, qui s'est tenu le 9 mars 2023.

I - Section d'exploitation

1. Comptes de recettes

Chapitre	Nature des Recettes	Montant
013	Atténuation de charges	500 €
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	532 000 €
74	Subvention d'exploitation	30 000 €
75	Autres produits de gestion courante	500 €
77	Produits exceptionnels	1 000 €
042	Amortissements des subventions	126 000 €
	TOTAL	690 000 €

2. Comptes de dépenses

Chapitre	Nature des charges	Montant
011	Charges à caractère général	55 000 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	133 000 €
65	Autres charges de gestion courante	22 500 €
66	Charges financières	500 €
67	Charges exceptionnelles	9 000 €
042	Amortissements des immobilisations	270 000 €
023	Virement à la section d'investissement	200 000 €
	TOTAL	690 000 €

La section d'exploitation s'équilibre à 690 000 €. Compte tenu de l'estimation des dépenses et des recettes, la section d'exploitation permet de dégager un virement à la section d'investissement d'un montant de 200 000 €.

II - Section d'investissement

1. Comptes de recettes

Chapitre	Nature des Recettes	Montant
001	Solde d'investissement reporté	863 013,42 €
10	Excédent de fonctionnement capitalisé	306 771,14 €
13	Subventions d'investissement	55 000,44 €
021	Virement de la section d'exploitation	200 000,00 €
040	Amortissements	270 000,00 €
041	Opérations d'ordre "patrimoniales"	10 000,00 €
	TOTAL	1 704 785,00 €

2. Comptes de dépenses

Chapitre	Nature des charges	Montant
16	Emprunts et dettes	5 500,00 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	300 000,00 €
23	Immobilisations corporelles en cours	1 253 285,00 €
040	Amortissements subventions	126 000,00 €
041	Opérations d'ordre "patrimoniales"	10 000,00 €
	TOTAL	1 704 785,00 €

La section d'investissement s'équilibre à 1 704 785 €.

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur le budget primitif de l'exercice 2023 proposé.

Mise au vote :

Votants : 11

Votes pour : 11

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le budget primitif du SIA Vidourle et Bénovie pour l'exercice 2023.

2023-04.02) APPROBATION DU RPQS DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF RELATIF A L'EXERCICE 2022

Conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités concernées doivent présenter un Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif, destiné notamment à l'information des usagers.

Madame la Présidente présente le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement collectif, relatif à l'exercice 2022.

Mme La Présidente demande au Comité Syndical de se prononcer sur ce rapport (pièce jointe).

Mise au vote :

Votants : 11

Votes pour : 11

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'assainissement collectif relatif à l'exercice 2022 ;
- D'autoriser Mme la Présidente à en transmettre une copie aux préfectures du Gard et de l'Hérault ainsi qu'aux communes de Boisseron, Saussines, Sommières et Villevieille.

E/ QUESTIONS DIVERSES

Stage relatif à l'intégration des contrôles de raccordement dans le SIG du syndicat

Mme La Présidente présente Calixte GAHOUIDI recrutée comme stagiaire depuis le 1^{er} avril pour l'intégration des contrôles de raccordement dans le SIG (Système d'Information Géographique) du syndicat.

La séance est levée à 18h47.

Le Secrétaire
Serge CODEMO

La Présidente
Christel MARTIN-GUIGNERY

